



Le risque en pastoralisme : quelques considérations pour orienter les actions de développement

• • •

Bernard Toutain
CIRAD-EMVT Programme Ecosystèmes Naturels et Pastoraux
Campus International de Baillarguet, TA 30/F, 34398 -
Montpellier Cedex 05, France

Source: Elevage et gestion de parcours au Sahel, implications pour le développement
E. Tielkes, E. Schlecht et P. Hiernaux (Editeurs)
© 2001 Verlag Ulrich E. Grauer, Beuren, Stuttgart / Allemagne



Résumé:

Le pastoralisme est plus qu'un système de production extensif exploitant le milieu naturel, c'est aussi un mode de vie. Souvent confiné à des régions subissant de fortes contraintes environnementales, il est soumis directement aux aléas du climat et des ressources. Le pasteur doit faire face, probablement plus que bien d'autres groupes socioprofessionnels, à des risques divers en rapport avec le milieu. Il est aussi exposé à certaines insécurités sociales ou politiques. S'y ajoute une faible sécurité foncière. La viabilité et la pérennité de son activité résulte de tout un jeu de stratégies de gestion de ces risques. Le troupeau étant son principal moyen de production, le pasteur lui consacre une grande part de ses efforts. Pour réduire les risques qu'il encourt, il applique une série de mesures qui garantissent, jusqu'à un certain point, aux animaux l'affouragement, l'abreuvement, la santé, la protection contre les prédateurs. Mais il accepte aussi une partie de risque. A côté de cela, les institutions publiques et privées ainsi que les projets disposent de la faculté d'appuyer ou de soutenir certaines stratégies réduisant les risques encourus, soit ordinaires, soit en cas de catastrophes, et de prendre en compte la viabilité à long terme du système et de l'environnement. Sur le plan des méthodes, il convient de comprendre ce qui motive les comportements des pasteurs pour mettre en place, en concertation avec eux, des mesures atténuant les risques spécifiques à leur condition.

Mots-clés : pastoralisme, risque, gestion de risque, développement, Sahel.

Abstract:

Pastoralism is more than an extensive production system that exploits the natural resource base; it is also a way of life. Often confined to regions with high environmental constraints, pastoralism is directly bound to the changeability of climate and resources. Pastoralists, probably more than any other socio-professional group have to face different environmental risks. They are also exposed to certain social and political insecurities, to which may be added a lack of security of land tenure. The viability and durability of their activities result in a whole set of management strategies directed towards these risks. Since his herd is his principal means of production, the pastoralist dedicates a great part of his efforts to it. To reduce the risks he encounters, he applies a series of measures that provide the animals with a certain level of feed, water and healthcare, and protection against predators. But he accepts also a part of these risks. Besides this, public and private institutions as well as projects are able to support or to sustain certain strategies which reduce encountered risks, either ordinary risks, or catastrophes, and can take into account the long-term variability of the system and the environment. On the methodological level, it is necessary to understand the motivations for the pastoralists' behaviour and to install, together with other pastoralists, measures that attenuate specific risks under their conditions.

Keywords: pastoralism, risk, risk management, development, Sahel.

• • • Le risque en pastoralisme

Le risque est l'éventualité plus ou moins prévisible ou la probabilité d'un danger. Face au risque, plusieurs attitudes peuvent être développées selon le niveau de prise de conscience ou de décision :

- la précaution, qui consiste à éviter autant que possible de prendre un risque ;
- la prise de risque calculée, dans laquelle on évalue soigneusement le risque pour laisser le moins de place possible au hasard ;
- la prise partielle de risque ou la répartition du risque, ce qui revient à exposer seulement une partie du système sans qu'il y ait menace sur la viabilité de l'ensemble en cas d'échec ;
- le risque pris par nécessité lorsqu'il n'y a pas moyen de l'atténuer: il repose sur la capacité à gérer l'événement dangereux lorsqu'il survient et comporte donc une certaine probabilité d'échec.

Les risques inhérents au pastoralisme sont



nombreux et variés, pour beaucoup issus du rapport direct avec le milieu naturel. Les plus immédiats concernent l'intégrité des animaux et des troupeaux : ils sont liés à l'affouragement, à l'abreuvement, à la santé des bêtes, ils portent aussi sur les accidents ou la prédateur, sur les vols de bétail. D'autres risques s'adressent aux personnes, portant sur l'approvisionnement en produits vivriers, sur la santé humaine, sur la sécurité physique. D'autres encore touchent aux droits d'accès aux ressources et aux relations sociales. Quant à l'insécurité générée par les conflits politiques, qui affectent parfois les zones pastorales et déstabilisent gravement les populations pastorales, il ne sera pas fait mention ici.

Le pasteur construit et développe sa stratégie d'élevage autour de deux exigences : d'un côté celles qui conditionnent la vie quotidienne de sa famille et assurent sa place dans le groupe social, de l'autre la vie et la prospérité de ses animaux, entièrement dépendants de ses décisions. Le troupeau étant son principal moyen de production, le pasteur lui consacre une grande part de ses efforts. Mais il accepte aussi une part de risque en fonction des moyens dont il dispose et selon ses choix.

Face au risque, le pasteur dispose simultanément de différentes parades qui font partie intégrante de sa stratégie personnelle. On peut les résumer en quelques mots :

- la diversité : elle touche toutes les composantes du pastoralisme (Perrier 1995) : les ressources aussi bien dans l'espace que dans le temps (complémentarité des types de pâturage), les animaux élevés (troupeaux multispécifiques), les produits (animaux sur pied, lait, produits artisanaux), les activités (confiage, transport), les relations ;
- la souplesse : elle va de pair avec la faculté d'adaptation aux circonstances, aux ressources, aux moyens disponibles, aux appuis. La mobilité est le principal facteur de souplesse du système pastoral ;
- l'exploitation des opportunités, caractéristique aussi du système pastoral (Scoones 1995) ;
- l'autonomie et l'autosuffisance : elles résultent des conditions d'isolement, inhérentes au pastoralisme, des familles et des communautés ;
- l'entraide sociale : elle est très forte en milieu pastoral. Les règles traditionnelles de relations et d'échange constituent un magnifique dispositif de soutien collectif des individus en réaction aux environnements difficiles ou hostiles ;
- la capitalisation : l'accroissement du cheptel, principale richesse du pasteur, est une façon de se prémunir contre les revers des mauvaises années (Perrier 1995). Rappelons que l'accroissement numérique annuel potentiel au Sahel est de 13% pour les bovins (Achard et al. 1991) et de 25 à 40% pour les petits ruminants (Colin de Verdière, 1995). Au niveau des services publics et des agences de développement, l'appui aux activités pastorales répond à des objectifs sociaux et techniques, mais repose surtout sur l'organisation des institutions et sur la sécurisation des producteurs. Les institutions, à qui s'adresse cette communication, ont à leur portée des moyens pour atténuer un certain nombre de dangers encourus par les éleveurs et pour aider ceux-ci à gérer leurs propres risques.

• • • Stratégies de gestion des risques

Le risque vivrier

Pouvoir nourrir tous les membres du groupe est, bien sûr, l'une des principales préoccupations des chefs de famille. Les pasteurs ne s'alimentent qu'en partie à partir de leur troupeau. C'est surtout le lait qui est consommé, bien plus que la viande, laquelle est surtout destinée à la vente. Sur les revenus obtenus notamment par le commerce du lait excédentaire ou du bétail, ils se fournissent en céréales et autres denrées pour l'usage domestique. La production vivrière pour l'autoconsommation étant très saisonnière, comme le montre l'exemple sahélien de la production laitière dans le nord du Sénégal (figure 1), les conditions d'approvisionnement en produits viviers et la gestion des risques de rupture de stock sont primordiales. Les stratégies développées par les éleveurs sont multiples : ils vont diversifier le bétail pour répartir les risques sur plusieurs espèces, ils vont adapter la

composition de leur troupeau aux circonstances (davantage de moutons ou de bœufs ou de chameaux), ils vont diversifier les produits de leur élevage commercialisés, ils vont aussi diversifier leurs activités pour compléter leurs revenus, par l'artisanat, le commerce, la transformation alimentaire, voire des emplois salariés occasionnels. Cependant le choix de sécurisation dominant lorsque l'élevage pastoral n'assure plus de ressources suffisantes est la conversion partielle à l'agriculture et l'évolution du système de production vers l'agro-élevage : une partie de la famille cultive quand l'autre partie transhume. Avec les produits agricoles, les pasteurs peuvent assurer une partie de leur auto approvisionnement et même compléter leur revenu en même temps qu'ils sécurisent pour l'avenir des surfaces cultivables.

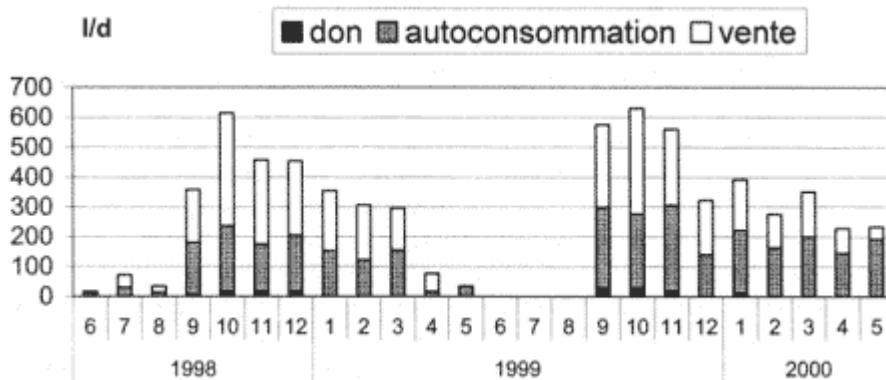


Figure 1. Production laitière moyenne par éleveur et destination du lait pour les agro-éleveurs dans le Delta du fleuve Sénégal (source PSI-Sénégal, citée par Gueguen 2000)

Les institutions publiques et privées et les projets de développement peuvent contribuer pour leur part à réduire ces risques alimentaires. D'abord par des mesures d'incitation : appui à la constitution de banques de céréales pour limiter les effets des spéculations sur les prix, à l'organisation des agro-éleveurs pour acheter les céréales à des prix raisonnables dans les zones productrices, à l'organisation des éleveurs pour vendre les animaux sur des marchés rémunérateurs ou sur contrats, à la diversification des activités. Aussi par des actions directes comme la mise en place des dispositifs d'alerte précoce en cas d'année déficitaire et si nécessaire, des plans alimentaires d'urgence.

Le risque fourrager

La prospérité des troupeaux, et parfois seulement leur survie, est fonction de la quantité, de la qualité et de la continuité de l'affouragement du bétail. Les risques de dégradation de l'alimentation se situent à plusieurs niveaux :

- Les risques ordinaires sont les éventualités de ne pas trouver tout le fourrage nécessaire chaque jour: 100 bovins consomment au quotidien 625 kg de foin ou 2 500 kg d'herbe verte. A cause de leur faible productivité, les parcours peuvent s'épuiser, les charges animales peuvent dépasser les disponibilités fourragères, on doit prendre en compte la variation saisonnière du disponible. Il faut compter aussi sur les risques d'incendies qui peuvent détruire l'herbe sur de grandes étendues: au Sahel ils sont d'autant plus forts que l'année aura été pluvieuse ;
- Les risques exceptionnels de pâturages avec une végétation très insuffisante proviennent des grandes sécheresses, parfois aussi des invasions de sauterelles. Ils sont imprévisibles ;
- Les risques à long terme sont insidieux et progressifs : il peut s'agir de la dégradation des terres (désertification) résultant d'un mauvais usage des ressources (surpâturage, défrichements intempestifs) ou de l'évolution du statut foncier des terres, notamment la réduction des espaces pastoraux.

Pour faire face ou prévenir les risques ordinaires, c'est-à-dire pour que leurs troupeaux ne manquent de pâturage à aucun moment, les pasteurs jouent sur la mobilité. Le déplacement des animaux vers de nouveaux lieux de pâturage, que ce soit lors des transhumances ou

sous forme de nomadisme, constitue la base même du système pastoral. Pendant la saison la plus difficile, le circuit de transhumance passe en particulier sur des pâturages clés dont l'existence est vitale pour les troupeaux. Au Sahel, il s'agit habituellement de prairies de décrue, vertes en permanence, de zones agricoles dans lesquelles des chaumes, des adventices et des restes de cultures subsistent, ou encore des espaces boisés riches en arbustes fourragers. La constitution de réserves fourragères comme le foin ou la paille est une autre solution pour alimenter un petit nombre d'animaux.

Les éleveurs ont besoin de l'appui des institutions et des organisations professionnelles pour faire face à ces risques ordinaires : ils attendent de ces institutions trois fonctions principales : faciliter leurs activités, protéger leurs droits, aménager l'espace en tenant compte de leurs besoins :

- Faciliter les activités pastorales repose sur toutes les décisions et toutes les actions qui aident à la mobilité des troupeaux : cela concerne la protection des voies de transhumance, l'aménagement de points d'eau pastoraux, l'aménagement des aires de repos et des lieux de destination des transhumants. Cela repose aussi sur l'appui aux pratiques sylvo-pastorales, l'organisation de services divers pour les éleveurs pastoraux, non seulement techniques mais aussi sociaux, adaptés aux personnes nomades.
- Protéger les droits s'adresse surtout aux questions d'accès aux ressources: sécurisation de l'accès aux parcours, du statut des parcours pour qu'ils soient dédiés à l'élevage, de l'intégrité des zones pastorales face aux risques de fragmentation par l'extension de l'agriculture ou d'autres activités, de l'accès aux pâturages clés.
- Aménager l'espace en intégrant parmi les besoins propres au milieu rural ceux qui concernant les activités pastorales. L'élaboration des plans d'aménagement doit inclure une phase de négociation des ressources avec les communautés concernées.

Les risques exceptionnels sont rares et imprévisibles, mais quand la catastrophe survient, elle éprouve tout le milieu pastoral. Les unités de production les moins bien structurées se disloquent. Il faut à l'éleveur user de toutes ses qualités d'adaptation, notamment exploiter à fond les capacités de mobilité, modifier les circuits de transhumance et s'aventurer sur de nouveaux espaces. Il doit déstocker son cheptel avant qu'il ne soit décimé. On comprend aussi dans ces moments les vertus de la diversité des sources de revenu. La principale parade des éleveurs consiste à posséder un nombre important d'animaux, pour pouvoir survivre même après avoir perdu une partie du troupeau.

Plus la catastrophe est grave, plus elle interpelle la solidarité internationale. Les Etats ont trois responsabilités dans ces situations : prévenir autant que possible en mettant en place des dispositifs d'alerte précoce et d'information, permettant ainsi aux éleveurs de prendre au plus vite leurs dispositions. Atténuer les effets en organisant en urgence les dispositions d'appui exceptionnel aux éleveurs comme l'aménagement de zones de délestage et l'aide alimentaire aux personnes. Mettre en œuvre la solidarité nationale et internationale et la destiner effectivement aux personnes touchées.

Les risques à long terme sont difficilement perceptibles au niveau des producteurs. La dégradation lente des conditions de vie, des modes de production, de l'environnement et des ressources demande des outils d'analyse à l'échelle régionale ou nationale, avec une profondeur historique. La perception des changements et des tendances sont indispensables pour faire des projections sur l'avenir. Les décisions à prendre relèvent de la stratégie économique et politique ; elles concernent les domaines de l'économie de l'élevage, du développement social et de l'environnement. Les actions de prévention des dégradations ou de restauration des pâturages doivent s'organiser au niveau collectif.





Le risque en pastoralisme : quelques considérations pour orienter les actions de développement

• • •

Bernard Toutain

CIRAD-EMVT Programme Ecosystèmes Naturels et Pastoraux Campus International de Baillarguet, TA 30/F, 34398 - Montpellier Cedex 05, France

Source: Elevage et gestion de parcours au Sahel, implications pour le développement

E. Tielkes, E. Schlecht et P. Hiernaux (Editeurs)

© 2001 Verlag Ulrich E. Grauer, Beuren, Stuttgart / Allemagne

Le risque lié à l'eau pastorale

En année de grande sécheresse, le bétail meurt de faim plus que de soif, mais le retour au puits ou à la mare est une contrainte régulière, quasi quotidienne, qui demande du temps et un minimum d'organisation. Les points d'eau pastoraux rythment les déplacements des animaux et structurent l'espace pastoral. Dans les régions sèches, l'accès à l'eau est difficile, voire pénible. Le berger sahélien consacre parfois de longues heures à puiser pour ses bêtes. Les points d'eau sont l'objet d'enjeux d'appropriation ou de droit, plus que le pâturage, car finalement l'accès aux fourrages environnants en dépend.



Pour sécuriser l'accès à l'eau, l'éleveur défend surtout ses droits traditionnels à creuser des puits, à exploiter des ouvrages existants (puits ou forages) ou à séjourner dans des zones voisines de réserves naturelles d'eau de surface (lac, mare, rivière, retenue). Il conserve aussi des capacités à confectionner et entretenir ses propres ouvrages. L'organisation de la transhumance tient compte des lieux pour abreuver le bétail.

La collectivité a un rôle considérable à jouer pour faciliter la sécurité de l'accès à des points d'eau pastoraux. Sur le plan technique et des investissements, les programmes d'hydraulique pastorale ont la possibilité de mettre en œuvre des moyens considérables sans commune mesure avec les capacités des communautés d'éleveurs. Dans le cadre de l'aménagement de l'espace, les pouvoirs publics doivent aussi penser à l'organisation et la sécurisation d'accès aux mares et aux fleuves réservés aux éleveurs. Sur le plan institutionnel, les utilisateurs des points d'eau pastoraux doivent pouvoir se regrouper en organisations (ou en comités) pour prendre en main leur gestion. Sur le plan réglementaire, il convient de fixer les dispositions relatives à la tarification de l'eau et de les faire respecter.

Les risques sanitaires du bétail

L'attention des éleveurs à la santé des animaux est grande. La stratégie qu'ils développent relève parfaitement de la gestion du risque. D'un côté, ils ont conscience du danger que représentent certaines maladies, notamment les grandes épizooties qui font des ravages dans les troupeaux (et peut-être moins des conséquences économiques d'autres maladies

ou parasites qui réduisent seulement la productivité). De l'autre sont pris en compte les coûts de traitement et les contraintes pour traiter chaque animal. L'éleveur selon sa situation et ses choix décide de recourir au vétérinaire ou d'administrer lui-même des soins, parfois avec des médicaments achetés à bon compte ou selon des méthodes traditionnelles.

Le rôle des pouvoirs publics pour la santé animale a fait l'objets de débats et de partage des responsabilités avec les infrastructures vétérinaires privées et les groupements de producteurs (pharmacies vétérinaires de villages). Il est certain que la veille sanitaire, l'organisation des campagnes de prévention ou de lutte contre des vecteurs de maladies et le contrôle des produits animaux sont des prérogatives de l'administration.

Les risques liés aux animaux prédateurs

Les pertes de bétail dues aux animaux dangereux sont comme un tribu payé à la nature. Les éleveurs organisent leur propre lutte contre les serpents et les prédateurs, la loi le leur permettant dans la mesure où ils défendent des biens et des personnes. Lorsqu'il s'agit de fauves ou de gros animaux légalement protégés mais occasionnant de gros dégâts, c'est généralement aux pouvoirs publics d'en autoriser la chasse et d'organiser des battues. La gestion efficace des réserves de faune et de leur zone périphérique permet à la fois de protéger les espèces et de concentrer les populations sauvages dans des régions peu fréquentées des pasteurs. On commence aussi dans certains pays (Zimbabwe, Namibie) à tirer des avantages économiques des fauves de façon à pouvoir compenser les pertes économiques dont ils sont la cause et à dédommager les éleveurs.

Les risques d'infractions et de conflits



L'activité pastorale étant très extensive, le contrôle imparfait de l'ensemble des animaux peut entraîner des divagations de bétail d'où peuvent découler des dégâts involontaires. C'est en particulier le cas lorsque des animaux pénètrent dans des champs cultivés et y font des déprédatations. L'usage d'espaces communautaires est aussi source de concurrences et de conflits entre éleveurs pour l'accès aux ressources, qu'il s'agisse de l'eau ou des pâturages. Dans certaines situations, le conflit peut être le moyen de faire valoir des intérêts lorsqu'il n'existe pas de moyen de concertation pour les défendre. C'est aux éleveurs de s'organiser pour défendre leurs intérêts : de plus en plus d'organisations pastorales se créent pour organiser leur profession et désignent des porte-parole pour les représenter. Ils doivent parvenir aussi à se faire entendre au niveau national, notamment par l'élection de représentants dans les instances politiques et par du lobbying dans le secteur économique. Il revient à l'Etat d'assurer l'arbitrage entre les parties, de ménager des espaces de concertation et de décentraliser autant que possible le règlement des conflits au niveau local. Il est aussi de son ressort de faire évoluer la législation vers une plus grande sécurisation des activités pastorales. La prévention de certaines situations difficiles passe par un aménagement de l'espace respectueux des intérêts des différents utilisateurs.

• • • Conclusions

L'atténuation des risques en pastoralisme doit combiner deux stratégies complémentaires : - la première est de la responsabilité de l'Etat et des institutions (approche top-down). Elle doit viser à organiser et améliorer les conditions de l'élevage pastoral en se basant sur des indicateurs économiques, environnementaux et sociaux. Elle concerne en particulier les domaines des institutions, du droit, notamment foncier, de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

- la seconde relève de l'initiative du milieu professionnel (approche bottom-up). Les organisations de producteurs et les autres acteurs civils du secteur de l'élevage doivent exprimer et défendre les intérêts qui les animent. Les domaines concernés sont d'ordre organisationnel, économique et de représentation.

Sur le plan des méthodes, il convient de comprendre ce qui motive les comportements des pasteurs pour mettre en place, en concertation avec eux, des mesures atténuant les risques spécifiques à leur condition. La gestion des risques doit être abordée de façon solidaire et se coordonner, sur la base du dialogue et de la concertation, depuis l'unité de production jusqu'à la société tout entière dans laquelle s'inscrit l'activité pastorale.

• • • Références

Achard, F., S. Boulkacim et A. Gouro. 1991. La station sahélienne d'élevage de Toukounous au Niger, productivité d'un système de production extensif amélioré. IVe Congrès International des Terres de Parcours, Montpellier/France. pp. 775 - 778.

Colin de Verdière, P. 1995. Etude comparée de trois systèmes agropastoraux dans la région de Filingué, Niger. Les conséquences de la sédentarisation de l'élevage pastoral au Sahel. Thèse de doctorat, Université de Hohenheim, Stuttgart/Allemagne et Institut National Agronomique Paris-Grignon/France. 220p.

Gueguen, S. 2000. Exploitation des ressources agro-pastorales en saison sèche par des troupeaux bovins laitiers extensifs du Delta du fleuve Sénégal. CIRAD/INRA, ENESAD, Dijon/France.

Perrier, G. 1995. New directions in range management planning in Africa. In: Scoones 1. (ed.). Living with uncertainty; new directions in pastoral development in Africa. Intermediate Technology Publications, London/UK. pp. 47 - 57.

Scoones, 1. (ed.). 1995. Living with uncertainty; new directions in pastoral development in Africa. Intermediate Technology Publications, London/UK. 2 10 p.

